

COMMUNE DE TUSSON
(Charente)

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce VI
Annexe 3

**SCHÉMAS DES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT ET
DES SYSTÈMES D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS, EXISTANTS
OU EN COURS DE CRÉATION, PRÉCISANT LES
EMPLACEMENTS RETENUS POUR LE CAPTAGE, LE
TRAITEMENT ET LE STOCKAGE DES EAUX DESTINÉES À LA
CONSOMMATION, LES STATIONS D'ÉPURATION DES EAUX
USÉES ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS**

(Article L.2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

- Arrêtés préfectoraux des 7 Septembre 2009 et 27 Avril 2012 relatifs à l'assainissement non-collectif**
- Arrêtés préfectoraux relatifs aux périmètres de protection du captages d'eau potable**